

GRÈVES ZONALES

Les lycées comprennent deux catégories d'usagers : les professeurs et les surveillants d'une part, les élèves d'autre part. Or ce sont bien les élèves et leurs parents qui, ces 26 février et 4 mars — car les « petites » grèves se déclenchent maintenant par zones comme les « petites » vacances — ont assuré, pour une bonne part, le « succès » relatif de ce mouvement revendicatif lancé par le SNES (Syndicat National des Enseignements Secondaires), les syndicats CET (Collèges d'Enseignement Technique) et les syndicats d'Éducation Physique. A ce point que certains professeurs de lycées ont affirmé faire grève pour soutenir celle des parents !

La première caractéristique de cette grève des enseignants est la confusion : d'abord tournante puis « zonale » ; par le seul SNES puis bientôt par les Syndicats A.E.P. et des CET ; avec une plate-forme ou se mal mélangent les revendications corporatives (réduction d'horaires pour la catégorie des professeurs certifiés) générales (création de postes) et en dernière minute la protestation contre les nouvelles mesures gouvernementales réglant l'orientation scolaire.

La seconde caractéristique est sans nul doute le mécontentement et la déception des syndiqués. Le SNES s'était offert une direction B (tendance cégétiste) l'an dernier avec l'espoir que « ça allait changer ». Il est vrai que, depuis le début de l'année scolaire, la nouvelle direction semblait surtout remuer du vent : mais, dit-on, l'ancienne direction A (autonome) avait laissé un passif catastrophique ; mais, la documentation fournie aux syndiqués et la presse syndicale attestaient d'incontestables progrès. L'annonce d'une grève de 24 heures, ne débouchant sur aucune perspective, et dont la seule originalité était d'être déclenchée en deux temps, remplit de rage et d'amertume nombre de syndiqués. Les réunions des syndiqués, préparatoires au mouvement, convoquées à Paris et à Montpellier, montrèrent que la « base réagissait mal ». Si les parents d'élèves n'avaient pas eu l'heureuse idée d'appeler à la grève scolaire, nombre d'établissements auraient fonctionné presque normalement.

Et c'est là ce qui enrage ceux des syndiqués qui ne confondent pas leur carte syndicale avec celle de la MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale) : jamais les possibilités de lutte n'ont peut-être été meilleures. En effet, les parents d'élèves s'inquiètent fortement des nouvelles mesures d'orientation, car ils comprennent plus clairement que le gouvernement — au service d'une bourgeoisie capitaliste ayant besoin surtout de techniciens moyens et de manœuvres légèrement spécialisés — établit des barrages sévères afin que la porte des facultés ne soient que légèrement entrebâillées. Y aura accès « l'élite » : les caciques sans doute, mais aussi ceux que des parents nantis et plus ou moins instruits auront entourés, préparés et stimulés ; leçons particulières et enseignement privé compris. Quant aux autres, les barrages (à l'entrée de la 6^e, à la sortie de la 3^e et encore en Seconde, enfin au baccalauréat) dressés le long de la route les arrêteront sans recours, puisqu'il n'existe pas de « passerelles » prévues entre les sections « rebut » et les sections « nobles ». L'enseignement secondaire est devenu un steeple-chase dont M. Peyrefitte est le Léon Zitrone ! Conscients de n'être pas isolés quand ils dénoncent le malthusianisme du gouvernement gaulliste, nombre de syndiqués SNES reprochent à leur direction sa pusillanimité et son immobilisme réel.

C'est pourquoi les deux « populations » des lycées et des CET ont utilisé la grève différemment. Les professeurs et les surveillants l'ont faite, le plus souvent, en renâclant ; les élèves, eux, en ont profité pour affirmer leur droit à la liberté d'expression et d'organisation, et ont tenu, ce jour-là, le premier meeting des Comités d'Action Lycéens : les CAL.

Jeamic.

PCF
FGDS

UN ACCORD POUR DUPER LE MOUVEMENT OUVRIER

Voici donc triomphalement annoncé cet accord entre le P.C.F. et la F.G.D.S. Un pas de plus vers l'unité nous dit-on, encore que pour parvenir au programme commun, voire seulement au programme de gouvernement, le chemin est encore long. En réalité, cet accord publié simultanément par l'Humanité, le Populaire et Le Monde, n'est pas parfait et chacun s'accorde à le constater : il n'est qu'un prolongement de ce qui avait été fait en décembre 1966.

Son contenu n'apporte vraiment rien de nouveau. Résumé en peu de mots cela nous donnerait quelque chose dans le genre : un peu plus de démocratie, de prospérité et la paix. Dans la situation française et compte tenu des traditions du mouvement ouvrier français, le parti communiste, en signant par cette plate-forme et en l'estimant comme un pas dans le bon sens de « l'union des forces de gauche », exécute en fait un retour en arrière le ramenant au niveau de organisations d'il y a un siècle ou plus.

Toutefois, il faut constater quelques petites nuances qui font que par rapport à l'époque des élections présidentielles ou législatives il manque au mois l'euphorie. Bien que Waldeck Rochet ne les estime pas plus importants que ce qui unit, cette fois les désaccords sont mentionnés. Et quels désaccords !

SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Dans le domaine économique et social, il n'y a même pas de communauté de vue sur la revendication d'un salaire plancher de 600 F. Non seulement ce minimum ne saurait être fixé dans l'abstrait (indépendamment de l'indice des prix par exemple), mais encore il ne saurait être déterminé en fonction de ce qu'il a des répercussions ou non sur les profits capitalistes. Or, sur ce point la F.G.D.S. ne se gêne pas pour mettre des réserves : « Elle estime que les effets qu'entraîneraient une telle décision ne pourront être pleinement mesurés que dans le cadre de l'exercice du pouvoir ».

Quant aux nationalisations, panacée qui, semble-t-il, devrait résoudre tous les problèmes d'ordre économique, elles sont envisagées de manières différentes par les deux formations. La F.G.D.S. pour sa part se contenterait d'un contrôle étatique permettant l'application du Plan. Son objectif est précisément d'orienter le secteur privé, et pour cela il faudrait constituer une banque nationale des investissements et nationaliser les banques d'affaires. Il est indéniable que les négociateurs de la F.G.D.S. ont cru devoir employer un vocabulaire prudent, rassurant même, et ceci précisément dans la perspective de l'exercice d'un pouvoir au service des capitalistes et non contre eux.

Côté P.C.F., c'est toujours la conception réformatrice qui préside à toute élaboration ; la somme des nationalisations sous « contrôle démocratique » faciliterait un passage pacifique au socialisme. Qui nationalise ? Qui effectue le « contrôle démocratique » ? Tout cela reste dans l'ombre.

LE RAVAUDAGE DE LA CONSTITUTION

Dans le domaine des institutions, la direction du P.C.F. n'estime plus nécessaire de faire de l'abolition de la constitution gaulliste un préalable à tout accord. D'une assemblée constituante, il n'est plus question : on se contentera de quelques retouches aux articles qui ont servi à la mise en place d'un pouvoir personnel. C'est là un recul très net opéré en deux ou trois ans et qui laisse d'ailleurs voir ses buts : lorsque les négociateurs du P.C.F. estiment qu'il faut le contre-seing du premier ministre pour que le Président de la République puisse dissoudre l'Assemblée, n'est-ce pas dans la perspective d'un gouvernement où les pouvoirs présidentiel et exécutif seraient partagés entre la F.G.D.S. et le P.C.F. ?

EN POLITIQUE EXTERIEURE :

DIALOGUE DE SOURD

Mais là où les désaccords sont les plus nombreux et les plus importants, c'est dans le domaine de la politique extérieure. C'est un dialogue de sourds qui s'est engagé entre les deux formations et qui a donné un accord ne portant sur rien de décisif ou de réalisable. Nous avons eu l'occasion de traiter ce point à plusieurs reprises : la F.G.D.S. s'oppose à ce que la France quitte l'OTAN et le Pacte de l'Atlantique. Plus exactement elle subordonne toutes mesures de désengagement à la création d'une force militaire et politique strictement européenne. Quant au P.C.F., se prononçant pour un « non-renouvellement » du Pacte Atlantique », il oppose à la F.G.D.S. atlantiste, le vœu pieux d'une dissolution de tous les blocs militaires qu'ils soient aux mains de l'impérialisme ou comme instrument de défense des États ouvriers.

Plus nettes encore sont les divergences à propos du Vietnam. Ici la direction du P.C.F. est contrainte de mentionner son soutien aux 4 points de la R.D.V. et aux 5 points du F.N.L. ; néanmoins, c'est aux accords de Genève qu'elle estime devoir faire référence pour le règlement de la guerre du Vietnam. Quant à la F.G.D.S., ce n'est pas seulement le point de vue vietnamien qui doit être retenu ; « Le F.N.L., comme toute formation représentative doit discuter du statut du Vietnam du sud ». A quelle autre formation la F.G.D.S. fait-elle allusion ? « Elle (la F.G.D.S.) estime que les propositions de la R.D.V.N. et du F.N.L. constituent un des éléments nécessaires de la négociation ». Quels sont les autres éléments ? Ceux de l'agresseur bien sûr ! Il serait intéressant par ailleurs de connaître les vues de la F.G.D.S. et du P.C.F. concernant l'éventualité d'une réunification du Vietnam : le P.C.F. est

pour la reconnaissance de la R.D.V. par la France tout comme il est pour la reconnaissance de la R.D.A., c'est-à-dire pour des mesures qui en fait consacraient la division du Vietnam comme de l'Allemagne.

Sur tous les plans, tels le Moyen-Orient, les Départements d'Outre-Mer et les colonies françaises, les désaccords restent importants, disons insurmontables. Et aux propositions réactionnaires de la F.G.D.S., la direction du P.C.F. n'oppose qu'une bouillie pour chat pleine de pacifisme bêlant et de formules ambiguës.

POURQUOI CET ACCORD ?

Dans ces conditions où l'entente n'existe sur aucun des grands problèmes du moment on peut se demander à quoi rime cet accord. Certes, à force de dire que se préparait un programme commun, il fallait bien qu'un jour ou l'autre la direction néo-réformatrice du P.C.F. donne une première preuve matérielle de ce que des entretiens sont en cours et susceptibles de déboucher sur quelque chose. Mais en même temps, et comme suite de son virage sur la question du soutien à la lutte des Vietnamiens elle est obligée, par voie de conséquence, de présenter un document où les divergences dans le domaine de la politique extérieure sont mentionnées. Malgré la bonne volonté à faire des concessions, il lui était impossible aujourd'hui de diminuer plus qu'elle ne l'a fait l'ensemble des divergences. De ce fait, le Vietnam ayant actuellement la première place dans les préoccupations des militants du P.C.F., l'accord risque bien d'être considéré comme nul et non avenu. Aussi, dès la réunion du Comité central, convoqué spécialement pour ratifier ce texte, Waldek Rochet incitait les cadres et militants du parti à expliquer qu'en dépit des divergences, un pas était fait dans la voie de l'unité.

Le sort de ce document issu des négociations entre le P.C.F. et la F.G.D.S. dépendra pour une large part des luttes ouvrières. Il est clair que la partie économique et sociale ne répond guère aux revendications exprimées par les salariés et surtout qu'il n'y a aucune chance de voir cet accord repris par les travailleurs contraints d'entreprendre des luttes au niveau de celles de la Rhodiaceta, du Mans ou de Caen. Ceci explique peut-être pourquoi la C.G.T. a soutenu d'une manière assez réservée cet accord.

ET LE PROGRAMME ?

Il reste qu'un tel document ne saurait constituer un apport à la nécessaire élaboration d'un programme. Pour des raisons de classe, la F.G.D.S. est bien incapable de formuler autre chose que ce qui entre parfaitement dans les solutions acceptables par les capitalistes. Compte tenu des conditions spécifiques de la situation française, c'est un Wilson qui se prépare avec, en moins, les attaches au mouvement ouvrier.

Mais quel apport peut donner le P.C.F. sur le plan du programme. Il lui faudrait procéder, si tant est qu'il en soit encore capable, à une analyse telle que les conclusions qui en résulteraient interdiraient tout accord avec la F.G.D.S., notamment dans le domaine de la stratégie des luttes. De plus, il est clair qu'il se verrait contraint d'abandonner ses perspectives électoralistes et serait menacé de débordements que les bureaucrates ont de bonnes raisons d'estimer dangereux pour eux-mêmes.

Les phénomènes assez généraux en Europe de stagnation de la production, voire de récession, de stabilisation et même de recul du pouvoir d'achat et, enfin, l'accroissement de la masse des chômeurs révèlent clairement qu'un processus de crise s'amorce. Or, c'est un problème d'ordre structurel, c'est-à-dire lié au mode même de production capitaliste, et que les capitalistes ne peuvent résoudre. Autrement dit, c'est une solution révolutionnaire qu'il faut envisager, et donc c'est tout un programme qui est à formuler.

Plus précisément, et dans la situation française, il faut expliquer les disparités existant entre différents secteurs de la classe ouvrière : en particulier, il faut analyser les causes, différentes d'un secteur industriel à un autre, du chômage et la détérioration du marché de l'emploi. Ceci, entre autre, amènerait d'autres conclusions que celles du P.C.F. et de la F.G.D.S. d'un retour progressif aux 40 heures et d'un abaissement progressif de l'âge de la retraite. Egalement une analyse correcte de la détérioration du pouvoir d'achat dûe pour une part à la conjonction de la hausse des prix et la stabilisation des salaires et pour une autre à la fermeture d'usines entraînerait immédiatement des revendications d'un niveau bien supérieur à celle d'un salaire plancher de 600 F. Dans le domaine de la politique extérieure, la sensibilisation créée par l'agression américaine au Vietnam, la menace plus ou moins clairement ressentie d'une troisième guerre mondiale devraient conduire à l'exigence préalable à tout accord avec une formation comme la F.G.D.S. d'un retrait de la France du Pacte de l'Atlantique.

Aujourd'hui, un tel programme s'élabore, lentement du fait du poids encore énorme des appareils bureaucratiques et réformatrices mais sûrement, par la lutte et les expériences de toute une partie de la jeunesse et de nouvelles couches de la classe ouvrière.

Le directeur de publication :
P. FRANK

Imp. « E.P. », 232, rue de Charenton
PARIS-12^e

Travail exécuté par des ouvriers
syndiqués.